



IMAQ

INSTITUT DE MÉDIATION ET
D'ARBITRAGE DU QUÉBEC

PLACE À L'ENTENTE

FORMULAIRE D'ADHÉSION
MÉDIATEUR INSTITUTIONNEL

Nom : _____ Prénom : _____

Titre d'emploi : _____

Fonction(s) principale(s) : _____

Nom de l'organisation/employeur : _____

Ordre professionnel (si applicable) : _____ # de membre : _____

Depuis combien d'année exercez-vous principalement ces fonctions?: _____

Adresse (précisez s'il s'agit de votre adresse personnelle ou d'affaire et à laquelle de ces adresses vous désirez que toutes correspondances soient émises) : _____

Rue : _____

Ville : _____ Code postal : _____

Téléphone : _____ Télécopieur : _____

Courriel : _____ Site Web: _____

J'ai l'intention de promouvoir les objectifs de la corporation en :

J'affirme avoir pris connaissance du Code d'éthique des médiateurs et du Code de déontologie de l'Institut de médiation et d'arbitrage du Québec et je m'engage à les respecter.

Important : Joindre à votre demande :

- **Un résumé de votre curriculum vitae**
- **Toute autre information jugée pertinente pour satisfaire aux critères d'adhésion, le cas échéant**
- **Le paiement de la cotisation annuelle de 200 \$ plus taxes (229,95 \$)**
- **Le paiement des frais d'administration uniques de 50 \$ plus taxes (57,49 \$) pour l'analyse du dossier**

Paiement par carte de crédit		<input type="checkbox"/> Visa	<input type="checkbox"/> Mastercard
Numéro de la carte	Expiration (mm/aa)	Code de sécurité	Montant
Nom figurant sur la carte		Signature	

Signature

Date

COTISATION ANNUELLE

Note : La période de référence pour la facturation des cotisations annuelles est du 1^{er} janvier au 31 décembre.

Pour les adhésions en cours d'année, la facturation s'établit comme suit :

- Jusqu'au 30 juin : 100 % de la cotisation;
- Entre le 1^{er} juillet et le 30 septembre : 75 % de la cotisation (*172,46 \$ taxes incluses*);
- Après le 30 septembre : 50 % de la cotisation (*114,98 \$ taxes incluses*).

PROCESSUS D'ADMISSION ET D'ADHÉSION

1. Complétez et signez le « formulaire d'adhésion ».
2. Expédiez le formulaire ainsi que les documents mentionnés dans l'encadré ci-dessus à l'Institut de médiation et d'arbitrage du Québec, 1445, rue Stanley, bureau 1501, Montréal (Québec) H3A 3T1.
3. Toutes les demandes d'adhésion sont soumises pour approbation à notre Comité d'adhésion et d'accréditation qui se réunit régulièrement.